

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(Act 34 Vict. Ch. 7.)

QUATRIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 21 juin 1875.

L'assemblée est présidée par Olivier Robitaille, Ecr., M. D.,
et M. F. R. A. Vézina agit comme Secrétaire.

Le Président lit l'avis public convoquant l'assemblée, en vertu
de la Charte.

On procède à la nomination de deux scrutateurs pour l'élec-
tion des Directeurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

Troisième rapport annuel des Directeurs aux Actionnaires de la
Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport annuel
des affaires de la Caisse pour les douze mois expirés le 31 mai
dernier.

Vous verrez par le bilan qui va vous être présenté, que le
montant au crédit des déposants qui, l'année dernière, était de
\$2,743,054.40 est sensiblement diminué, et cependant nous avons
raison de croire qu'à l'expiration de la présente année financière
nous aurions au moins \$3,000,000 au crédit des déposants.

Cette diminution qui est de \$93,647.93 n'est pas un signe que
le public n'a pas la même confiance dans cette noble et grande